

Vaud

Bussigny rejette les tours pour mieux grandir

Après un échec cuisant en votation, la Municipalité a fait son autocritique pour reprendre en main le développement urbain de sa commune

La Municipalité de Bussigny n'est plus tout à fait la même. Ce sont pourtant les mêmes élus qui, au soir du 29 septembre 2012, n'étaient pas loin de considérer que leur bon peuple s'était égaré. Il venait de balayer un projet de tour de 60 mètres à la suite d'un référendum lancé par une poignée d'habitants.

Ayant valeur de test, cette votation avait fait sensation dans l'agglomération lausannoise. Pour l'exécutif bussignolais, ce fut carrément un électrochoc, raconte la syndique, Claudine Wyssa: «Ce vote a montré que les attentes et les aspirations de la population en matière d'urbanisme avaient été mal comprises et mal anticipées.»

Dix mois plus tard, la Municipalité est transfigurée. Hier, au terme d'une longue réflexion autocritique, elle a présenté à son parlement et aux médias un ensemble de principes sous la forme d'une charte baptisée Bussigny 2025. L'exécutif affirme ainsi sa volonté d'user au mieux de sa «marge de manœuvre» pour reprendre en main les rênes du développement de son territoire.

Au nom de ses collègues, Claudine Wyssa condense ces dispositions en «trois engagements concrets»: «Désormais, à Bussigny, tout le monde, des habitants aux promoteurs, saura à quoi s'en tenir. La hauteur maximale des bâtiments n'excédera pas 30 mètres. La croissance démographique sera limitée à 3000 habitants au maximum sur les dix prochaines années. Enfin, les projets immobiliers répondant à cette croissance seront échelonnés en trois phases d'ici à l'horizon 2023-

2025.» En outre, pour atteindre ses objectifs de «mixité sociale», la Commune «réalisera à court terme de petits projets de logement d'utilité publique pour répondre aux besoins de la population», indique Jean-Daniel Luthi, municipal en charge de l'Urbanisme.

Du côté des propriétaires de terrains, cette reprise en main politique ne fera pas que des heureux. Alors qu'ils étaient déjà avancés, plusieurs projets immobiliers comprenant des bâtiments élevés se retrouvent en porte-à-faux avec les nouvelles normes municipales et devront être redéfinis. Celui qui a été rejeté en septembre pourrait pourtant réapparaître sous une nouvelle forme à l'automne déjà.

«Désormais,
à Bussigny,
tout le monde,
des habitants aux
promoteurs, saura
à quoi s'en tenir»

Claudine Wyssa, syndique

Car un des maîtres mots de la nouvelle philosophie municipale, c'est le dialogue. Un dialogue qui doit être renoué en priorité avec la population. D'où un site internet distinct de celui de la Commune, qui sera accessible dès aujourd'hui. Il aura pour vocation d'associer la population à l'évolution des projets immobiliers en lui donnant les moyens de les comprendre et de les commenter. Cette politique novatrice devrait aussi fournir matière à réflexion aux diverses autorités en charge des projets d'agglomération.

Daniel Audétat

www.construire-bussigny.ch